



NOTE TECHNIQUE MAINTENANCE

Direction Customer Technical Support



	Standard	21000
	Date	12-2008
FR	Numéro	Q0039/1

Document réservé au réseau et aux clients RENAULT TRUCKS.

TOUTES GAMMES

MOTEURS – BOITES DE VITESSES – PONTS

I – OBJET : ADDITIFS GAZOLE OU HUILE

Certains distributeurs indépendants proposent aux transporteurs des additifs à rajouter dans le gazole ou l'huile en vue de diminuer la consommation des véhicules et de protéger les organes.

Il a été de nouveau démontré que ces éléments dégradent rapidement les caractéristiques de l'huile avec des conséquences néfastes sur la fiabilité de l'ensemble moteur / boîte de vitesses / pont.



Nous rappelons que l'utilisation d'additifs :

- **est interdite,**
- **entraîne automatiquement l'annulation de la garantie,**
- **sera systématiquement vérifiée.**

La seule exception autorisée concerne l'utilisation de Biocide "PROTÉACTIVE" homologué dans les proportions autorisées par RENAULT TRUCKS (voir Note Technique Q0012).